



Conférence Permanente des Relations Internationales

Une instance de fabrique collective d'un territoire régional plus ouvert sur le monde

Note d'actualité – novembre 2020

Contribution du groupe gouvernance de la CPRI

Les acteurs des relations internationales en région Centre-Val de Loire face à la pandémie : quels nouveaux chantiers pour la CPRI ?

Introduction

Cette démarche de capitalisation a démarré durant le confinement du printemps 2020. Confrontés à la nécessité de mettre en pause de nombreuses activités, les acteurs régionaux ont néanmoins fait preuve d'agilité et maintenu les liens avec leurs partenaires étrangers et entre eux.

L'expérience collective de la pandémie et du confinement, si elle a provoqué une sidération immédiate, a surtout très rapidement, chez les acteurs régionaux comme chez leurs partenaires étrangers, entraîné une volonté de réflexion collective sur le champ de la coopération et les modes d'actions à inventer dans un contexte en pleine mutation.

Cette réflexion, dont les éléments ci-après sont issus¹, n'est qu'une première étape d'un travail durable d'adaptation des pratiques des acteurs régionaux à un contexte international en pleine mutation.

Elle associe un très large champ d'acteurs régionaux, mobilisés à l'international dans les domaines de la coopération des villes, de la solidarité, la jeunesse, l'éducation, l'Europe, la culture, l'enseignement supérieur et la recherche, l'innovation ou le commerce international.

1/ Impacts et risques perçus

Des projets fortement impactés par le confinement et l'absence de déplacements internationaux

Au niveau des réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA), une enquête nationale menée en avril 2020 auprès d'environ 600 acteurs² révèle que 3/4 des acteurs des territoires ont suspendu ou reporté leur projet. Cette tendance constitue l'une des conséquences immédiates les plus notables pour les projets de coopération et de solidarité internationales et elle est encore plus forte pour les collectivités territoriales, victimes d'un effet cumulatif avec l'épisode électoral (89%). Les constats sont similaires sur les dossiers déposés auprès de la Direction Europe et International de la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du dispositif d'appui aux projets européens et internationaux.

La perte de liens, l'arrêt des missions de terrain et l'absence de matériel de protection (masques, gel) pour leurs équipes, les difficultés pour le suivi et l'évaluation des projets, ou encore l'impossibilité

¹ Les différentes sources ayant nourri cette note de synthèse seront publiées sur le site Internet de la Région Centre-Val de Loire et sont également disponibles sur demande.

² « Crise sanitaire, coopération et solidarité internationales : Premiers résultats pour appréhender les impacts sur les acteurs des territoires » - une publication des réseaux régionaux multi-acteurs de la coopération et de la solidarité internationales - juin 2020

d'acheminer du matériel, sont des éléments récurrents, apparus dans l'enquête RRMA. La moitié des acteurs rencontrent des difficultés d'accès au terrain et aux bénéficiaires et 13% d'entre eux évoquent un désengagement d'une ou de plusieurs parties prenantes des projets menés à l'international (partenaires, autorités ou bénéficiaires) durant cette période.

En ce qui concerne l'organisation de manifestations sur le territoire régional, la majorité des événements a été annulée et pour les plus petites structures (jumelages, etc.) l'usage du format virtuel n'a pas été possible (contraintes techniques, absence de méthodes favorisant la convivialité à distance ou permettant de communiquer sur un événement virtuel...). Les organismes plus structurés, tels que le Studium dans le secteur de la recherche ou encore les universités, ont pu plus facilement organiser conférences et séminaires internationaux en ligne.

L'arrêt brutal de la mobilité internationale dans le secteur de la jeunesse et de l'éducation a eu un très fort impact sur les structures. Le redémarrage extrêmement lent près de 4 mois après la réouverture des frontières laisse à craindre un recul très net de cette activité pour l'avenir, une activité pourtant reconnue comme un facteur indispensable de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Au-delà du secteur de la jeunesse, c'est la mobilité de l'ensemble des acteurs qui est impactée (accueil et envoi de chercheurs, d'universitaires, collaborateurs d'entreprises multinationales, etc.).

Pour les collectivités de tous niveaux, comme pour les acteurs impliqués dans le champ de la mobilité internationale, la crise a été marquée par une activité démultipliée sur les questions consulaires et de rapatriement. Forts de leur expérience, les acteurs de l'international sont apparus comme des pôles ressources sur ces sujets et ont su montrer agilité et solidarité pour répondre aux inquiétudes et difficultés des ressortissants français et étrangers désireux de rentrer dans leurs pays.

Au sein du collectif d'acteurs composant la CPRI, la crise et le confinement n'ont pas eu pour effet de casser les dynamiques de travail engagées en début d'année. De nombreuses activités se sont poursuivies de manière dématérialisée, par des réunions, des échanges collectifs et en groupe de travail. Ainsi, les groupes de travail RSE et ODD, Déchets, Europe, Mobilités Plurielles se sont réunis 2 à 3 fois entre mars et septembre, tout comme le groupe de travail Gouvernance.

Depuis la rentrée, il est cependant de plus en plus difficile de mobiliser les acteurs sur des webinaires et réunions à distance. Cela semble être dû à un effet de fatigue quant à cette forme de communication qui s'installe dans la durée (de moins en moins satisfaisante sur le plan de la relation humaine). On observe également un effet de rattrapage sur les retards pris durant le confinement générant une moindre disponibilité des acteurs à partir de cette période.

Un secteur fragilisé et dont la sortie de crise semble lointaine

Les échanges entre acteurs régionaux depuis mars ont permis d'identifier un certain nombre de points de vigilance et de menaces auxquels l'action internationale régionale est confrontée avec la crise sanitaire.

Si en mars nous pouvions espérer une crise sanitaire relativement courte, il s'est rapidement avéré qu'elle s'installait dans la durée et s'accompagnait d'impacts économiques, sociaux, géopolitiques...profonds et de large portée.

Le secteur de l'action internationale (dans toutes ses acceptions) est particulièrement touché du fait de sa dépendance à l'ouverture des frontières et à la liberté de circulation des biens et des personnes.

D'après l'enquête menée par Dev'Up Centre-Val de Loire, la question des relocalisations, des circuits courts est évoquée dans de nombreuses filières, clusters et interprofessions afin de limiter les dépendances. Le « made in France » et « made in Europe » se développent, tandis que l'approvisionnement en matières premières devient une question essentielle³. De ce fait, les dynamiques d'internationalisation des territoires - dans les domaines économiques, de la recherche, de l'attractivité et du tourisme par exemple –, sont affectées à court terme et devront être repensées sur le moyen terme avec l'ensemble des acteurs publics et privés du secteur.

Même si la pandémie a révélé les interactions mondiales entre l'Homme et sa planète, la fermeture des frontières géographiques associée à une remise en cause de la mondialisation peuvent également avoir un effet psychologique pouvant, à terme, susciter des réflexes de repli protectionniste et de réorientation des priorités vers la proximité.

Aussi, les acteurs craignent de potentielles remises en cause des politiques publiques de coopération décentralisée et de solidarité internationale, qui pourraient ne plus être considérées comme prioritaires ou importantes au regard de besoins plus immédiats et locaux, et devenir victimes d'arbitrages budgétaires défavorables, en particulier dans les collectivités territoriales. De tels arbitrages pourraient remettre en cause la survie d'un tissu associatif déjà affecté par la perte de ressources liées à l'annulation de leurs événements. En région Centre Val de Loire, les collectivités territoriales dotées d'une politique à l'international restent, depuis le printemps, mobilisées sur ces sujets, tout comme la Région elle-même, qui a entériné le fait de prolonger les subventions déjà acquises de manière à tenir compte des retards pris depuis le 2^e trimestre. Les budgets 2021 -2022 (nationaux, régionaux, locaux) consacrés à la coopération et à la solidarité internationale seront à analyser pour mesurer d'éventuels impacts de la crise sur ces politiques publiques.

Dans l'attente, le projet de Loi "Solidarité et Développement", qui devrait être examiné en fin d'année, prévoit un doublement du soutien de l'Etat aux politiques de coopération et de solidarité internationale des collectivités et la sortie de ces financements de l'assiette "Cahors"⁴. Si ce texte est adopté, il pourra être un critère important de maintien de ces politiques publiques dans les collectivités, en limitant leur coût budgétaire.

Une certaine vigilance vis-à-vis du monde associatif de la solidarité internationale en Région, devra être exercée dans les mois à venir pour mesurer d'éventuelles conséquences de la crise sur leur activité et leur pérennité. En effet, à dates, certaines associations ont d'ores et déjà cessé ou mis en sommeil leurs activités, mais il est encore difficile de déterminer si cet état de fait est à mettre au seul crédit de la crise sanitaire.

Les acteurs qui dépendent de financements privés sont également déjà impactés car les donateurs – entreprises mécènes, fondations, dons individuels – ont diminué ou réorienté leurs contributions.

³ Dev'Up – Note n°12 COVID-19 – 25 juin 2020

⁴ Surnom donné aux protocoles Etat/ Collectivités visant à limiter à 1.2% la croissance annuelle des dépenses de fonctionnement des collectivités

2/ Des effets plus « positifs »

Au-delà des risques perçus pour l'ensemble du secteur, des effets plus « positifs » ont pu être identifiés. Une partie des acteurs a utilisé le temps du confinement et de la suspension des projets pour repenser l'action à l'international et réinterroger les pratiques. D'autres, pris dans l'urgence de la survie de leur structure, ont eu plus de mal à prendre ce recul mais ont dû rapidement s'adapter à ce nouveau contexte et développer de nouvelles pratiques.

L'ensemble des acteurs interrogés a témoigné d'un engagement à maintenir un lien humain très fort avec les partenaires à l'international. De nouvelles relations se sont développées grâce à la mise en place d'échanges à distance, jusqu'ici sous-exploités, sous une forme plus régulière et plus cadrée : réunions de pilotage de projet, formation à distance des opérateurs de terrain, webinaires et conférences en ligne, etc⁵. L'autonomisation et l'acquisition de nouvelles compétences par les partenaires des projets de solidarité internationale aura sur le long terme un effet bénéfique dans l'appropriation et la pérennité des projets. Ces partenaires internationaux ont par ailleurs parfois fait preuve d'une capacité de résilience et de réponse à la pandémie supérieure aux organisations françaises, cela pouvant générer de nouveaux échanges de pratiques.

Ces relations maintenues ont également pris une forme nouvelle, où les partenaires du « Sud » se sont inquiété de la santé de leurs partenaires du « Nord », rappelant que le paradigme de l'unilatéralité des relations nord-sud, déjà remis en cause par l'agenda 2030, était bel et bien obsolète. L'exercice de la solidarité internationale s'est vu par exemple réinterrogé par les nombreux dons de masque et de matériel médical dont ont pu bénéficier les pays européens, en provenance de leurs partenaires de l'Est et d'Asie. Ces pratiques viennent confirmer la prise de conscience de la globalisation des enjeux sanitaires, sociaux, économiques ou climatiques, appelant une réponse collective et solidaire qui devra passer nécessairement par la coopération internationale.

3/ Pratiques nouvelles et résilience

Le confinement et le travail à domicile ont forcé les acteurs à mobiliser les outils numériques : programmation virtuelle pour les événements, télé-médecine, formation à distance, etc. C'est un ensemble de pratiques émergentes avant la crise qui se sont multipliées et perdurent aujourd'hui. Plus les contraintes actuelles perdureront, plus ces pratiques risquent d'être ancrées dans le quotidien professionnel et bénévole. Ces ressources ont des avantages certains (limiter le temps et le coût des déplacements). Un atelier organisé le 30 avril sur la thématique RSE&ODD en format webinaire a par exemple permis de réunir plus de 70 participants, un niveau de participation qui n'aurait vraisemblablement pas été atteint en présentiel. Pour autant, les échanges informels propres aux rencontres, importantes pour consolider des partenariats, doivent encore pouvoir trouver leur espace dans ces nouvelles configurations.

Les répercussions de la crise sanitaire sont multi-sectorielles comme l'ont déjà constaté les acteurs de solidarité internationale. Dans le cadre de l'étude menée par les RRMA, 26% des répondants prévoient d'inclure dans leurs projets internationaux des actions de prévention contre la pandémie sans pour autant s'y limiter. En d'autres termes, pour les acteurs des territoires, la réponse

⁵ Même si l'on peut aussi constater que la relation à distance peut distendre le temps avec un souci d'efficacité moindre que lors de missions de terrain.

à la crise de sanitaire ne passe pas exclusivement par la mise en place de projets de santé. Cette tendance fait notamment écho aux 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations-Unies et à l'analyse du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) qui, dès les premiers jours de l'extension de la pandémie, met en avant les liens entre l'ensemble des changements environnementaux induits par l'homme et l'émergence de vecteurs et d'agents pathogènes.

Les réponses multi-sectorielles de solidarité internationale répondent surtout aux conséquences immédiates de la crise sanitaire. En effet, la fermeture des frontières, le ralentissement du trafic aérien, posent des problèmes d'acheminement des vivres pour les pays et les zones particulièrement dépendants des importations. Les mesures prises pour freiner le développement de l'épidémie ont également déstabilisé l'ensemble des systèmes économiques, formels et informels. Cette approche multi-sectorielle constitue une innovation dans la perspective des Objectifs du Développement Durable.

L'impossibilité des mobilités pour mener, par exemple, des missions de suivi ou pour réaliser directement des projets auprès de leurs partenaires internationaux, invite les acteurs à développer des pratiques jusque-là réservées aux zones non accessibles (zones de guerre, zones rouges pour le MEAE), dans une logique de « faire faire », comme cela est déjà mis en œuvre par des organisations internationales comme la Croix-Rouge Internationale. S'appuyant sur les compétences observables dans les pays d'intervention ainsi que sur des communautés volontaires pour mettre en œuvre les actions, ces ressources humaines sont formées et accompagnées au protocole de l'organisation. Cela implique un nouveau positionnement de la part des acteurs de solidarité et la mise en place de process avec leurs partenaires. En région Centre Val de Loire, certains acteurs associatifs ont d'ores et déjà élaboré un processus d'accompagnement des acteurs ici comme là-bas pour développer une approche de « faire-faire ».

Enfin, les pratiques des bailleurs de fonds ont d'ores et déjà évolué en incluant dans leurs appels à projets un volet numérique ou en faisant la promotion de plateformes d'échanges numériques. C'est notamment le cas en région Centre-Val de Loire par un soutien à la mobilisation de la plateforme e-twinning pour les établissements scolaires, permettant d'organiser des échanges entre élèves européens via une interface virtuelle.

4/ Des besoins émergents

Les différents échanges avec les acteurs du territoire ont fait ressortir de nouveaux besoins.

En premier lieu, un besoin d'être rassurés sur la continuité de l'action publique et la pérennité des financements. Les annonces du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères se veulent rassurantes mais afin d'encourager les collectivités à suivre cet élan, les acteurs insistent sur le besoin de valoriser les résultats de l'action internationale et plus concrètement de chacun des projets conduits, quel que soit le secteur (solidarité, recherche, mobilité...). Cet enjeu relevant de pratiques d'évaluation plus systématiques doit être accompagné d'une communication adaptée à ce nouveau paradigme des relations internationales, revisitant la réciprocité dans les échanges et rappelant les bénéfices que pourront tirer l'ensemble des acteurs français de cette ouverture à l'international.

Au-delà de cet enjeu du maintien des financements, les acteurs insistent sur le besoin de trouver une articulation entre résilience locale et résilience mondiale. Ils confirment que cette articulation doit passer par la réflexion collective, sur l'exemple modeste de ce qu'a pu engager la CPRI depuis sa création en 2018.

A cette articulation local/international, s'ajoute une nécessaire articulation entre urgence, post-urgence et inscription dans des démarches plus structurantes sur le long terme. Il sera intéressant, sur le territoire régional et afin d'aller vers plus de résilience de nos actions de coopération internationale, notamment en temps de crise, de favoriser la complémentarité des acteurs (urgence/post-urgence/développement), des outils financiers et des capacités techniques (maîtrise du terrain, mutualisation des déplacements). Cette projection vers l'avenir, cette capacité à repenser l'action sera l'occasion de se réappropriier la grille de lecture et d'action que constituent les Objectifs du Développement Durable (ODD).

D'une manière beaucoup plus opérationnelle apparaît également le besoin de se former à l'utilisation des outils numériques au service de la coopération internationale.

Finalement, l'action internationale étant à ce jour entièrement bouleversée, une majorité des acteurs ressent un besoin de préconisations, d'inspirations, pour maintenir ou repenser l'action à l'international.

5/ Des sujets à aborder collectivement

Une analyse plus approfondie de ces besoins pourra permettre à la CPRI d'identifier de nouveaux chantiers pour l'année 2021 et au-delà.

Au regard des différents échanges qui ont eu lieu, certains sujets ont déjà été relevés, tels que :

- Comment gérer ses relations de partenariat, de jumelage, de coopération, après la pandémie ?
- Y a-t-il de nouvelles priorités d'action internationale nées de la pandémie ?
- Quelle mobilité des acteurs dans le futur ? (chercheurs, enseignants, entrepreneurs, ONG, élus et agents de collectivités...)
- Quel impact de la crise sur l'ECSI⁶ (pratiques, publics, contenus) ?
- L'ECSI peut-elle suppléer à l'arrêt temporaire de la mobilité internationale des jeunes ? Cette mobilité doit-elle être repensée pour l'avenir ?
- Comment aborder les effets collatéraux de la crise sanitaire (alimentation, logement, circuits de distribution...) ?
- Comment l'ESS peut-elle être un outil de réponse articulant développement local et échanges de pratiques à l'international ?
- Est-ce que le volet international de la RSE prend un sens nouveau avec la pandémie ?
- Quels moyens pour lutter contre le repli ?

⁶ Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale : moyen de transmission de valeurs et d'ouverture au monde des habitant-e-s de leur territoire sur des thématiques ayant trait à la citoyenneté mondiale, et envisagé comme un levier pour renouveler ses actions avec des partenaires internationaux. (Action principalement conduite par des acteurs de la solidarité internationale et de l'éducation populaire et destinée à un public très varié : établissements scolaires, entreprises, grand public...)

Sans être exhaustifs et sans forcément être capables d'apporter des réponses immédiates, il s'agit dans un premier temps d'aborder ensemble une réflexion, de la problématiser et dans un second temps d'identifier des préconisations et pistes de travail.

Conclusion

Ces différentes pistes pourront faire l'objet d'un échange plus approfondi et d'une priorisation lors d'une prochaine plénière de la CPRI. Elles pourraient également être explorées à travers un appel à projets régional cherchant à soutenir les formes innovantes de coopération nées de la pandémie.

En vue de la préparation de la prochaine plénière, programmée pour le 8 décembre 2020, et afin de confronter cette note de synthèse avec un contexte en perpétuelle évolution, il est proposé de remplir un questionnaire d'enquête en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Enquête : vos réactions à la note de synthèse produite par la CPRI](#)